**COMPTE RENDU**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**De la commune de LONGPONT**

**Séance du 17.09.2014**

Le dix sept septembre deux mille quatorze à 20 h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

**Présents :** Mmes Amélie DUMAY - Isabelle VERDUN

MM Moquet Christian – Gauthier Thierry – Paris Gérard – Delbende Bruno - Thévenot Patrice – Mangas Francisco – Duval Jean-Pierre – Brunet Michel

**Secrétaire : Jean-Pierre DUVAL**

|  |
| --- |
| REPUBLIQUE FRANCAISE**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_****DEPARTEMENT AISNE** |
| **Nombre de membres** |
| **En exercice** | **Présents** | **Votants** |
| 11 | 11 | 11 |
| **Date de convocation : .2014****Date d'affichage : .2014** |

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

Recettes de 5694.12 € chèque de la SMACL pour le remboursement d'un sinistre. Le Conseil Municipal donne son accord.

**01-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09.07.2014**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

**02 - Etude et travaux réserve incendie Hameau de Chavigny – intervention de Madame Jullien**

Madame Julien, Directrice du bureau d'étude BEIMO, présente le projet définitif des travaux de réserve incendie du Hameau de Chavigny. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- de poursuivre la deuxième phase de la maitrise d'œuvre et le suivi de chantier de réalisation avec le bureau d'étude BEIMO pour un montant de 1 204 € HT

- de retenir la proposition d'une cuve de 90m3 semi-enterrée à hauteur de 26 077 € HT

**03 - DM 2 Assainissement - Frais de personnel**

Monsieur le Maire propose la décision modificative budgétaire suivante afin de payer les charges de personnel

Chapitre 11

Article 6152 - 46.77 €

Chapitre 12

Article 6218 + 46.77 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

**04 - Adhésion Médecine du travail**

Le Maire rappelle à l’assemblée :

Conformément à l’article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 les collectivités doivent disposer d’un service de médecine préventive.

Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l’établissement d’une convention. La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions du service prévention et santé au travail confiées par la commune au Centre de Gestion.

Le Maire propose à l’assemblée,

D’adhérer au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE** de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l’Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail et autorise le Maire à signer la convention d’adhésion.

**ADOPTÉ** : à l’unanimité des membres présents

**05 - Non Valeur Assainissement**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 9 juillet 2014 pour mandater les non valeur assainissement d'un montant de 495 €

Il est nécessaire de présenter les noms des différentes personnes concernées à savoir :

Monsieur BOCCARA Jean

Madame BRONNER Marie

Monsieur DANEL Romuald

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**06 - Entretien Espaces verts – voirie – bâtiments communaux –**

Monsieur Thévenon, Maire-Adjoint présente à l'assemblée le compte-rendu de la commission des travaux du 17.09.2014. Il a été abordé les points suivants :

- Problème sur réseau d'assainissement et solutions proposées

- Encadrement bois des poubelles de la mairie et du cimetière

- Réfection et création de bacs à fleurs de dimensions réduites pour pouvoir être manipulé plus facilement.

- Fin du contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise JF Compagny.

- Proposition de l'embauche d'un deuxième employé communal en contrat aidé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un deuxième poste d'employé communal en contrat aidé pour assurer les travaux d'entretien de la commune.

**07 -Hommage à Pierre Moquet (Ancien Maire)**

Monsieur le Maire propose de rendre un hommage à Pierre Moquet Maire de Longpont de 1953 à 1995.

Après avoir entendu les différentes interventions du conseil municipal, il a été retenu que le square derrière le monument aux morts devienne le square Pierre Moquet sous réserve de l'approbation de la famille.

**08 - Encaissement chèque – libéralités reçues**

Un don de  50 € a été reçu en mairie de Longpont, pour permettre l'encaissement de ce don, le conseil municipal doit délibérer pour accepter ce don.
Celui est accepté et sera comptabilisé au compte 7713 - Libéralités reçues du budget communal.

Le Conseil Municipal accepte également tous les autres dons jusqu'à 2000 € à l'article 7713 et demande à être consulté pour les sommes supérieures.

**09 – Encaissement du chèque de la SMACL de 5 694.12 €**

Suite au sinistre du début du mois de Juin 2014 sur les bâtiments communaux, l'assurance SMACL a versé à la commune la somme de 5 694.12 € Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'encaissement du chèque de 5 694.12 €.

**10- Questions diverses**

Tournée d'un nouveau boulanger à partir du 25 septembre 2014

Chantier insertion petit patrimoine avec la CCVCFR en 2015 – recensement des travaux communaux

Opération brioches 10-12 octobre 2014 – Renouvellement de l'opération avec les membres du Conseil

Prochaine réunion du conseil – 26 novembre 2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Gilles Davalan, Maire | Gérard Paris, Maire-Adjoint | Patrice Thevenon, Maire-Adjoint |
| Bruno Delbende, Maire-Adjoint | Michel Brunet | Thierry Gauthier |
| Christian Moquet | Amélie Dumay | Jean-Pierre Duval |
| Isabelle Verdun | Francisco Mangas |  |